

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

LOCATIF:

*La réservation est prise en compte dès réception d'un chèque représentant 25% du montant du séjour, augmenté de 20€ de frais de dossier. Elle ne devient définitive qu'après réception d'une confirmation de notre part et le paiement du solde du séjour.

*Le solde du séjour est payable entre 30 jours et 20 jours avant la date d'arrivée, sur réception de la facture finale et déduction de l'acompte versé, augmenté des taxes de séjour le cas échéant. Si la réservation est effectuée moins de 30 jours avant la date d'arrivée, 50% du coût du séjour sera réglé lors de la réservation.

*La location est personnelle. Il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à un tiers.

*Les tentes, canadiennes ou igloo ne sont pas autorisés sur les emplacements locatifs, mobil-homes, chalets.

*Le nombre d'occupants ne peut être supérieur à la capacité indiquée de la location. Les visiteurs dûment autorisés sont placés sous la responsabilité du locataire durant leur séjour.

*Aucun remboursement ne sera accordé pour un départ anticipé quel que soit le motif.

*Le locataire est responsable des équipements et du matériel loués. Un inventaire des lieux est effectué au départ de chaque locataire, le locataire est tenu de le contrôler le jour de son arrivée et de signaler toute anomalie.

Le nettoyage de la location incombe à l'occupant.

*Deux chèques de caution (non encaissés) de 250€ et de 50€ sont déposés à l'arrivée. Ils sont restitués le jour du départ, si les lieux et matériels sont rendus en conformité avec l'inventaire. Toute casse, détérioration ou perte sera facturée et retenue sur le montant de la caution selon facture de réparation. Si d'éventuels frais de nettoyage s'avéraient nécessaires, le chèque de 50€ serait gardé.

*Les inventaires de départ ont lieu le samedi de 8h30 à 11h. En cas de départ anticipé ou en dehors des heures d'ouverture du bureau d'accueil, les cautions seront retournées par courrier au locataire après inspection des lieux.

*Le locataire doit aviser la direction de tout retard prévu à l'arrivée. La réservation serait annulée si la direction restait sans nouvelles 24h après la date d'arrivée prévue.

*Le locataire doit fournir obligatoirement une assurance de sa responsabilité civile.

*Le locataire n'a pas la possibilité de prendre une assurance annulation par le camping, il peut en revanche en souscrire une indépendamment.

*En cas d'annulation, les retenues suivantes seront opérées:

-Plus de 30 jours avant la date prévue, les arrhes seules sont remboursées

-Entre 21 et 30 jours.....50% du cout du séjour

- Entre 8 et 20 jours.....75% du cout du séjour
- Entre 2 et 7 jours90% du cout du séjour
- Moins de 2 joursLa totalité du séjour est due.

CAMPING:

*Les redevances sont établies selon le principe du forfait.Ce forfait journalier comprend: un emplacement pour une tente ou une caravane,un véhicule,l'accès aux blocs sanitaires,l'accès aux piscines ,au tennis et aux animations.Une deuxième tente du type igloo ou canadienne pour 2 places est autorisé sur le même emplacement sans supplément de prix.

*Seuls les mineurs accompagnés d'un parent en ligne directe sont acceptés.

*Maximum 6 personnes par emplacement.

*La réservation est conseillée pour les mois de juillet et août.Elle ne devient définitive qu'après réception d'un paiement de 100 euros correspondant à 80 euros d'acompte à valoir sur le prix du séjour+20 euros de frais de dossier et une confirmation de notre part.Durée minimale de réservation 7 nuits.

*Paiement du séjour:il est effectué au bureau d'accueil le jour de l'arrivée son montant est établi selon le tarif indiqué et le nombre de nuits décompté de 12h à 12h.Tout règlement par chèque bancaire sera mis à l'encaissement le jour du départ indiqué lors de la réservation ou de l'inscription. Les emplacements doivent être impérativement libérés libérés à 12h, à défaut une journée supplémentaire sera facturée.

*Le séjour est dû jusqu'à la date indiquée lors de l'inscription ou de la réservation.Une caution de 30 euros est demandée pour les bracelets piscine et la carte d'accès.Toute perte de carte ou bracelet entrainera la facturation suivante 15 euros/carte et 5 euros par bracelet.

*En cas d'annulation plus de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte est remboursé.

.....

***ANIMAUX:** Ne sont admis que les animaux de petite taille de moins de 10 kg.Ils doivent être tatoués et vaccinés,ils doivent être tenus en laisse en permanence.Leurs propriétaires veilleront particulièrement à empêcher ou nettoyer les eventuelles souillures.L'accès des sanitaires,piscines,aire de jeux leur est interdit.

LOCATIF:20euros/semaine et **CAMPING:**3 euros/ jour.

***VISITEURS et INVITES:**

Leurs venues doivent être sollicitées à chaque fois au bureau d'accueil.Les visiteurs sont tenus au règlement d'une redevance selon le tarif indiqué, mais en aucun cas n'ont accès aux piscines.